



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# WEBINAIRE VACCINATION

**« Informations relatives à la vaccination COVID 19 – EHPAD /  
USLD »**

*Jeudi 17 décembre 2020 - 13h00*

*Direction de l'Autonomie*

- **Le contexte national et régional** - Isabelle BILGER, Directrice de l'Autonomie - ARS IDF
- **Le vaccin PFIZER, son mode de fonctionnement, son efficacité immunologique**
  - o Anne DE SAUNIERE, Pharmacienne, Responsable du Département de la politique du médicament et des produits de santé
  - o Pr Olivier HANON, Gériatre à l'hôpital BROCA AP-HP, Président du Gérond'if
- **Le déroulé pratique de la vaccination en Île-de-France**
  - o Céline BOREUX, Responsable du Département de l'Offre aux Personnes Âgées - ARS IDF
  - o Docteur Martine LE NOC SOUDANI, Conseiller médical gériatre, Direction de l'Autonomie - ARS IDF
- **Conclusion** : Docteur BONFAIT, Directeur médical de la STARAQS



Direction de l'Autonomie

# Présentation du contexte national et régional

-

*Isabelle BILGER, Directrice de l'Autonomie - ARS IDF*

---



# La stratégie vaccinale

*Dirección de l'Autonomía*

La stratégie vaccinale détermine qui sont les personnes prioritaires pour la vaccination, à quel moment et pourquoi.

- Sa déclinaison : la campagne vaccinale définit la manière dont va s'organiser la distribution et l'administration des doses de vaccin à travers le territoire.

La stratégie vaccinale mise en place doit nous permettre de remplir trois objectifs de santé publique :

1. **Faire baisser la mortalité et les formes graves** de la maladie
2. **Protéger les soignants** et le système de soins
3. **Garantir la sécurité** des vaccins et de la vaccination

Elle repose sur trois principes :

1. **Non obligatoire**
2. **Gratuité**
3. **Haute sécurité**

[https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/la-vaccination/article/la-strategie-vaccinalehttps://www.promosante-idf.fr/actualites/vaccination-covid-19-pour-faire-le-point-mi-decembre?utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Lettre%20dinfo%20dembre%202020&utm\\_content=Lettre%20dinfo%20dembre%202020+CID\\_90d42f49c3f87ea6-05b1e80113bd9c34&utm\\_source=emails&utm\\_term=En%20savoir%20plus](https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/la-vaccination/article/la-strategie-vaccinalehttps://www.promosante-idf.fr/actualites/vaccination-covid-19-pour-faire-le-point-mi-decembre?utm_medium=email&utm_campaign=Lettre%20dinfo%20dembre%202020&utm_content=Lettre%20dinfo%20dembre%202020+CID_90d42f49c3f87ea6-05b1e80113bd9c34&utm_source=emails&utm_term=En%20savoir%20plus)

# Recommandations de la HAS du 30 novembre 2020

## ➤ Une priorisation des publics

La Haute autorité de santé (HAS) a émis des recommandations en vue d'établir la stratégie vaccinale.

Elle identifie ainsi cinq phases de vaccination, selon les types de publics :

- **Les phases 1, 2 et 3** permettront la vaccination de **l'ensemble des personnes à risque de forme grave**, avec pour objectif de réduire les hospitalisations et les décès, ainsi que **les personnes fortement exposées au virus**.
- **Les phases 4 et 5** permettront d'ouvrir largement **la vaccination aux plus de 18 ans sans comorbidités**.

# La stratégie du Gouvernement

Elle s'appuie sur ces recommandations, et retient trois phases principales :

- En janvier et février

**Phase 1** de la campagne :

- Les personnes âgées résidant en établissements (par exemple EHPAD) ;
- Les professionnels y exerçant et présentant un risque élevé (+65 ans et/ou risques de comorbidités).

Ces deux publics se verront donc proposer la vaccination en priorité. Ils représentent environ 1 million de personnes.

- À partir de mars 2021

**Phase 2** : Les personnes âgées de plus de 75 ans, puis les personnes âgées de plus de 65 ans et atteints de pathologies, ainsi que les professionnels de santé et du médico-social de plus de 50 ans et atteints de pathologies.

**Phase 3** : Les autres tranches de la population susceptibles d'être infectées et non ciblées antérieurement

## ÉTAPE 1

### Priorité 1 HAS

~ 1 million de personnes



- Janvier-Février 2021



- Personnes âgées  
**en établissements**  
(par ex : EHPAD)



**Professionnels dans  
les établissements**  
accueillant des personnes  
âgées et présentant un  
risque de forme grave



- Pfizer-BioNTech



**Nous vous remercions  
pour votre écoute...**

Vous pouvez poser les questions qui n'ont pas reçu de réponses  
en écrivant à  
**[contact@staraqs.com](mailto:contact@staraqs.com)**

**Le replay du webinaire  
et les réponses seront à votre disposition sur le site de la STARAQS  
[www.staraqs.com](http://www.staraqs.com)**

